Le Feuillet municipal juillet 2023





🌾 Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie: le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

En août : pas de permanence du Maire Jean-Michel LOSEGO.

Numéro d'astreinte municipale: 07 57 68 26 73

À utiliser seulement en cas d'urgence le week-end et en semaine après 16h45.

Modification de la circulation

Rue Fontaine Vieille, dès la fin des travaux du cheminement doux :

SENS DE CIRCULATION DÉFINITIVEMENT INVERSÉ

En raison de la fête locale, le stationnement et la circulation seront perturbés :

La circulation s'effectuera en double sens sur le boulevard Bertrand Adoue et rue du Foirail du jeudi 3/08 à 8h au mardi 8/08 à 8h.

L'espace fête foraine : Place du Foirail, parking Esplanade Foirail

Le stationnement et la circulation seront interdits du mercredi 02/08 à 10h jusqu'au mardi 08/08 à 14h.

L'espace fête :

- Place de la Mairie: le stationnement et la circulation seront interdites du jeudi 3/08 à 8h au mercredi 9/08 à 14h.
- * Avenue de Boulogne (Portion de la Mairie jusqu'à la Pizzéria), Rue Saint-Michel, Rue Fernand Lacorre: le stationnement et la circulation seront interdits du vendredi 04/08 à 17h jusqu'au lundi 07/08 à 8h et du lundi 7/08 à 16h jusqu'au mardi 8/08 à 2h.
- L'accès au centre ville pourra se faire par la rue Fernand Lacorre ; elle sera uniquement ouverte dans le sens montant : le samedi à partir de 8h jusqu'à 16h, le dimanche matin à partir de 8h jusqu'à 12h et le lundi à partir de 8h jusqu'à 16h.
- Lors du Concours de pétanque le samedi 5/08 la circulation sera fermée Rue de L'Allée de 13h à 18h.

Élagages des plantations privées qui dépassent sur la voie publique



Afin de garantir la meilleure sécurité de tous sur la voie publique (piétons, cyclistes, cavaliers et véhicules à moteur), chaque riverain est responsable de l'entretien et de l'élagage de ses arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques, de manière à ce que la visibilité soit maximale partout, aux intersections, aux croisements des véhicules, près des panneaux de signalisation et de fait tout le long de la voie qui borde sa propriété. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Le non respect de cette consigne pourrait, en cas d'accident,

être considéré comme un élément de causalité et engager juridiquement la responsabilité du propriétaire.

Sauvez les animaux en péril ... devenez délégué-enquêteur bénévole de la SPA

La SPA reçoit de nombreux signalements de maltraitance envers les animaux. Pour permettre d'améliorer les conditions de vie animale et intervenir auprès des propriétaires, elle missionne le délégué-enquêteur.

Pour mieux comprendre son rôle et sa fonction rendez-vous sur le site : https://www.la-spa.fr/

VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes

















Si vous n'êtes pas déjà inscrits sur le registre municipal des personnes vulnérables en cas de canicule ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être précarisé pendant l'été, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie afin de pouvoir bénéficier d'un contact avec un élu ou un référent de quartier qui reste vigilant et attentif à toutes les situations déclarées.

École maternelle Joséphine BAKER

Samedi 24 juin, le soleil était aussi de la partie pour que Jean Michel LOSEGO, entouré de son conseil municipal, officialise le nom de notre école maternelle désormais école Joséphine BAKER en présence de notre député Joël AVIRAGNET, de Sandrine FLOUREUSSES Vice Présidente du Conseil Départemental en charge des égalités et de la jeunesse et de l'association des Anciens Combattants.

Les enseignantes, les ATSEM, les représentantes de l'APE et une déléguée des parents d'élèves étaient au rendez-vous.

Ce nom proposé par le CMJ met à l'honneur cette grande dame, citoyenne française et citoyenne du monde à la fois pour son engagement dans la défense de la France lors de l'invasion nazie durant la seconde guerre mondiale et pour sa générosité et son humanité dans la cause des enfants du monde.

Au-delà d'une vie artistique accomplie, Joséphine BAKER aura tout au long de sa vie milité pour la dignité de chaque individu quelles que soient son origine et sa singularité; c'est dans cet esprit d'égalité fraternelle que notre école laïque et républicaine accueille chacun de ses élèves.

Après que la plaque fut dévoilée et les discours prononcés, les textes lus par les élus du CMJ, la musique de Vincent et la voix de Jacques ont contribué à l'émotion de ce moment solennel. La dégustation conviviale des produits de notre marché a conclu cette belle matinée de partage et d'espoir pour la transmission des valeurs humanistes.

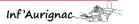


Zean-Michel Losego et son conseil municipal vous invitent

lors des Fètes de la Saint-Pierre à l'inauguration du Monument aux Morts Place du Foirail le dimanche 6 août à 12h15 (Rdv à la Mairie)

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitté Place de la Mairie





Fêtes de la Saint-Pierre par le Comité des fêtes Vendredi 4 août 19h : Ouverture de la fête par le Comité des fêtes et les associations du village 19h30 Remise des clés de la ville par Monsieur le Maire BANDA LES GAIS RIMONTAIS 20h : Magret Frites (à partir de 14€) ARTE POPULAR Réservation conseillée 8h : Marché hebdomadaire & Animations au 06 42 54 66 07 (SMS) 14h : Concours de pétanque en doublette (au boulodrome (8€) 23h : DJ VORTEX 16h : Spectacle jeune publics Dedans/dehors (Musée de l'Aurignacien) 18h : Apéritif SEB & THE ROCKING CATS 20h : Gigot d'agneau à la broche (15€) THE BRANDY BOYS TRÍO Réservation obligatoire au 06 42 54 66 07 (SMS) 22h30: ORCHESTRE ROCK MADAME ROUGE 00h30 : DJ SLTH Dimanche 6 août 11h : Messe à l'église Saint-Pierre aux Liens 12h15: Inauguration du nouveau Monument au Morts 12h45 : Apéritif concert - Restaurant le Saint-Laurans LES RAT'S CORDÉS 15h: Animations & Jeux 19h : Apéritif - MADE IN GIPSY 20h : Auberge espagnole 23h : DJ - LE DECIBEL Lundi 7 août 17h : Thé dansant - Goûter offert par le Comité Orchestre **JACKY LAFFONT** 20h : Paëlla Réservation obligatoire 06 42 54 66 07 (SMS)

Travaux et aménagements

Monument aux morts: le gazon, qui a bien repris, doit faire l'objet d'une ou deux tontes avant d'être piétiné. Avant la fin juillet le mobilier sera alors remis en place et le terrain rendu au public. Les traverses posées au -dessus du monument font effet de brise-vue depuis la partie haute et font ressortir le monument depuis le Foirail. Nos agents, administratifs d'abord puis techniques ensuite auront réalisé ce projet avec rapidité et qualité. Le monument sera inauguré le dimanche des fêtes de la Saint-Pierre, le 6 août à 12h15.

<u>Bassin de Las Bordes</u>: les pierres sont jointoyées, des galets posés au fond sur la bâche pour qu'aucun animal ne la fasse bouger et l'ensemble sera bientôt terminé. Ce bassin voit se déverser l'eau de source, qui ensuite reprend son circuit naturel par un système de trop plein, évitant ainsi les risques liées à l'eau stagnante. Une partie (16m³) est stockée dans des réservoirs enterrés pour arrosages de nos plantations.

<u>Manifestations</u>: durant tout ce mois et tout l'été, nos agents sont fortement mobilisés sur différents évènements locaux, associatifs, artistiques ou municipaux. La logistique est importante et le travail ne manque pas. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



mairie aurignac culture et patrimoine

21h30: ORCHESTRE SWING-ROCK / MERRY POPPIN BAND

Culture et Patrimoine

Le livret de la saison culturelle est disponible en mairie ou sur https://www.aurignac.fr/programme-saison-culturelle/

Du mercredi 24 mai au samedi 30 septembre : Exposition photos « La Nature en Ville » hall de la Mairie

<u>Ouverture du Château comtal et du Donjon</u> du 1er juillet au 31 août tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 18h / Tarif : 2€ / GRATUIT pour les Aurignacais - **Atelier pour enfants à 16h :** une découverte ludique du Moyen âge / Tarif : 3€

À <u>l'assaut d'Aurignac!</u> Visite guidée et atelier tout l'été, du 11 juillet au 31 août : les mardis et jeudis :

- Visites guidées à 10h : Rendez-vous au Château Comtal à 09h45 — durée : 1h / Tarif : Adultes 8€ / Enfants 6€

- Atelier pour enfants à 11h15 : une découverte pédagogique du Moyen âge — durée : 45mn / Tarif : 4€

Jeudi 20 juillet à 20h30

« Le·a Pâtissier·e »

Pièce montée musicale révolutionnaire par la C^{ie} Atchalo Prenez un duo de chanteurs musiciens comédiens à

point. Ajoutez-y une pâtissière artisane et artiste. Plongez-les au service d'une histoire de tyran despotique et de mets épiques. Saupoudrez de mélodies. Assaisonnez de saveurs révolutionnaires. Humez les parfums qui en émanent. Laissez frémir, laissez bouillir. Servez chaud et dégustez!

Cour du Château / TOUT PUBLIC à partir de 10 ans / Tarif : Adultes 8€ / Enfants 5€



Dimanche 23 juillet de 10h à 18h

Artisanat Médiéval
Pour découvrir les gestes de nos ancêtres
avec la C^{ie} le Son du Chablon :

Démonstration et ateliers de tissage et de feutrage de laine.

Cour du Château / TOUT PUBLIC / Tarif : Entrée château +1€

GRATUIT pour les personnes costumées en médiéval



Jeudi 27 juillet et jeudi 3 août à 21h30

Balade commentée aux flambeaux

Découvrez la cité à la lueur des flambeaux, une balade pittoresque à travers les rues d'Aurignac. RDV au Château / balade GRATUITE / Flambeaux 3€

Jeudi 10 août à 18h30

Théâtre gestuel clownesque à tendance poétique

« Tandem » par la C^{ie} Là Haut

Cour du Château / Tout public dès 6 ans / Tarif : Adultes 8€ / Enfants 5€



La piscine Marc Granjon ouvre ses portes au public Tous les jours de 11h à 19h Enfants de 4 à 18 ans /étudiants : 2€ / carte 10 entrées 15€ Adultes : 3,5€ / carte 10 entrées 29€ Les shorts de plage ne sont pas autorisés.

Les associations culturelles en scène

À La Glissade 🕿 07 53 62 75 72

https://www.facebook.com/laglissadebaby

9, 10 et 11 août : Stage de gravure et impression

Vendredi 11 août à 19h : danse et musique « Nuit du Trad » Jeudi 17 août à 21h : Concert Conté - Joris Ragel



À La Cafetière 2 06 76 68 59 43

https://www.lacafetiere-aurignac.fr/

Mercredi 9 août à 19h : Ajimsa Banda Samedi 12 août à 12h : Foolbazard Samedi 19 août à 12h : MÖBIUS 99 Mercredi 23 août à 19h : Aàgut

Samedi 26 août à 12h : Winston dub project



Votre Musée vous accueille

et vous propose

Samedi 5 août à 16h : Spectacle plein air – Dedans/Dehors par la C^{ie} Balancîme Dimanche 13 août à 16h : Conte et Préhistoire par Véronique Girard

Dimanche 13 et 20 août à 19h : Spectacles 31 Notes d'été

billianche 15 et 20 aout a 15h . Spectacles 51 Notes u ete

Le 19 et 20 août de 10h à 17h : Week-end Chasse aux armes préhistoriques

Le **26 et 27 août de 14h30 à 17h** : Week-end **vannerie** par Gaïa Fior Jusqu'au **au 30 septembre** :

L'exposition d'Artesens « Toucher l'art des cavernes »

2 05.61.90.90.72 - http://www.musee-aurignacien.com/fr/



MJC jeunesse juillet-août

Accueil jeunes de 11 à 17 ans du 11 juillet au 31 août (fermeture du 5 au 20 août)

Inscription obligatoire 07 50 54 05 11 ou jeunesse.aurignac@gmail.com



Cinédonjon

août

Mercredi 21h

02/08: Indiana Jones et le cadran de la destinée

09/08 : Élémentaire (animation)

16/08: Mission impossible 7-Dead Rockoning

23/08: Oppenheimer 30/08: Asteroid City (vosf)



Restos du Cœur

Dernière distribution : le mercredi **2 août.** Reprise le mercredi **30 août à 14h.** Tous les 15 jours jusqu'à fin octobre.

<u>État civil</u>	
Naissance	Décès
BAKAR Tyler, le 06/06	GUÉGUEN Jean, le 20/06